



PROTOCOLE SANITAIRE ET ORGANISATION DU SABLE TRIATHLON

TRIATHLON DE SABLE SUR SARTHE LE 27 JUIN 2021

SOMMAIRE

- INTRODUCTION

I - MESURES GENERALES D'ORGANISATION SUR LE SITE

- Accueil des spectateurs**
- Accueil des athlètes**
- Gestion de l'équipe d'organisation sur site.**

II- MESURES SANITAIRES SUR LE SITE

- Organisation aire de transition**
- Organisation zone de ravitaillement**
- Organisation zone d'arrivée**
- Cérémonie protocolaire et fin de course.**

- Mesures de Protocole du SABLE TRATHLON explicatif complément de l'annexe spécifique de la F.F.Tri complétant le protocole sanitaire du 19 MAI 2021 du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports relatif aux évènements sportifs se déroulant sur l'espace public.
- Chaque recommandation citées ci dessous par la F.F.TRI sera respectée au maximum des possibilités du comité d'organisation du SABLE TRIATHLON afin de respecter les mises en place de mesures nécessaires à la sécurité du site et de chacun des participants, bénévoles et organisateurs de cet évènement.

Document initial cité : ci joint annexé.

Pour chacun des points cités ci dessous ,le comité d'organisation s'engage à respecter chaque mesures.

INTRODUCTION

Le site retenu pour le déroulement du Triathlon de Sablé est le parking de l'Espace Henri Royer. Ce site est un espace clos à 75%, il est donc envisageable facilement de clôturer la totalité via un placement de barrières pour fermer le chemin de halage.

De ce fait , l'aire de transition , le point de départ et l'aire d'arrivée seront fermées au public.

Pour accéder à l'ensemble du site de course, parking Henri Royer, le port du masque est obligatoire.

Des points de distribution de gel hydro alcoolique seront à disposition à l'entrée de l'aire de transition.

Des affiches de rappel des gestes barrières seront installées à l'entrée du site.

I - MESURES GENERALES D'ORGANISATION SUR LE SITE :

- Mise en place d'un QR CODE (via l' appli Tous Anti COVID) à l'entrée principale du site et sur chaque accès permettant de scanner l'entrée des participants sur site.
-
- Présence d'un référent COVID (personnel soignant ou personnel de secours au sein du comité d'organisation (infirmier référent /pompiers professionnels)
- Le masque reste obligatoire sur l'ensemble du site de la manifestation.
- Mise en place d'un accès entrée et sortie sur site avec accès exclusif aux athlètes. (liste d'émargement possible avec renfort de bénévoles du SNU (service national Universel) afin de faire respecter chaque mesure.
- Pas de spectateurs sur le site de l'épreuve , seule la présence des bénévoles et organisateurs sera autorisée.
- Mise en place d'un sens de circulation sur tout le site (zone accueil, remise de dossards, aire de transition, aménagement et distanciation sur le ravitaillement final et podiums.
Sens de circulation unique et possibilité de dégagement du site via l'Espace de Loisirs H. Royer à proximité immédiate du site du Triathlon (ERP plein air).

ACCUEIL DES ATHLETES

- AUCUNE inscription sur place / chaque inscription est dématérialisée via Espace compétition.com avec paiement en ligne et téléchargement de documents (licences, certificats médicaux et pass compétition vérifiés et validés en amont de la manifestation en ligne.

Le retrait des dossards :

- La numérotation des bonnets n'étant plus obligatoire à partir de cette année , il n'y aura pas de bonnets fournis pour les athlètes qui courent donc avec leur bonnet club ou personnel.
- Remise de dossards sous enveloppe fermée et contenant l'ensemble des pièces nécessaires de l'athlète pour prendre le départ (puce, lot sous vide, dossard etc..)

L'accès à l'aire de transition :

- la plage horaire d'accès au parc à vélo pourra être étendue en fonction des besoins entre la fin de course de matinée vers 13H et la phase de course de l'après midi pour un départ à 15H.

Le briefing de course :

- Le briefing de départ et les recommandations de courses seront également dématérialisés en amont via mailing à J -7 et /ou document remis avec les dossards afin d'éviter tout groupe important de personnes. Tous les éléments sont également consultables sur le site internet du club : sabletriathlon72.fr et via Facebook.
-
- Seul l'analyse d'eau effectuée sera mise en affichage comme recommandé et consultable sur le site de la manifestation.

GESTION DE L'ORGANISATION SUR LE SITE

- Pas de restauration sur le site de la manifestation pour les spectateurs, les bénévoles présents à la journée apportent leur repas personnel.
- Les recommandations leur seront spécifiées en amont de la manifestation.
- Possibilité de restauration à proximité immédiate du site du triathlon.

II. MESURES SANITAIRES GÉNÉRALES SUR SITE

- Affichage des mesures barrières en plusieurs points du site et rappel via hauts parleurs tout au long de la manifestation
- Départ différé sur chaque course en fonction du nombre de participants (type rolling start*)
- Départ par vague successive pour les courses XS et S dont le nombre par vague reste à déterminer entre 10 et 20 athlètes. Contrairement aux autres années, il n'y aura pas d'échauffement dans l'eau. Les départs se feront depuis la rive.

ORGANISATION AIRE DE TRANSITION

- Les concurrents doivent respecter une distanciation physique de 2m entre chaque personne (dans la phase d'attente ou lors du dépôt de matériel). Des zones de vérification du matériel des concurrents seront délimitées au sol (1m/2m) par les arbitres responsables de ces contrôles. Toutes les vérifications seront effectuées uniquement de manière visuelle.
- Le port du masque est obligatoire pour tous les acteurs (concurrents, bénévoles, officiels, etc...)
(**Achat prévu de masques généré par le club SABLE TRIATHLON afin de fournir l'ensemble des besoins sur site.***)
- Il sera fourni aux athlètes un masque pour quitter l'aire d'arrivée et rejoindre l'aire de transition pour récupérer leurs effets personnels. Dès la récupération de leurs effets, il sera demandé de quitter l'aire de transition pour éviter l'embouteillage en sortie de parc.
- Durant les espaces de courses à pied, il est recommandé aux concurrents de respecter une distance de 4 mètres. Lors de manœuvre de dépassement, il est recommandé de ne pas se rapprocher du concurrent dépassé.

ORGANISATION DE LA ZONE DE DEPART

- Mise en place d'une distanciation nécessaire de type départ différé (Rolling start*) et respect de 1 m entre chaque groupe de 15 concurrents.
- Mise en place de container à masques sur chaque point de départ de course (renfort bénévoles SNU sur ce point) / containers fournis en accord avec la municipalité.

ORGANISATION DE LA ZONE DE RAVITAILLEMENT

Les athlètes sont invités à apporter leur ravitaillement course, seul le ravitaillement final sera fourni, sous emballage et individualisé : bouteilles d'eau individuelle et nourriture sous emballage ou sous vide d'air).

- **Possibilité d'accès à l'eau sans contact physique sur l'espace "Ecluse de Solesmes" avec accord d'utilisation du département des infrastructures et développement territorial (courrier du 17 MAI 2021 ,Jean Michel LEVASSEUR).**
- **Ravitaillement le long du parcours avec gobelets jetables et uniquement sous forme liquide (pas d'alimentation solide)**

ORGANISATION DE LA ZONE D' ARRIVEE

- Mise en place de bacs de réception en sortie de sas pour les dépôts de puces de chronométrage.

Le contingent des bénévoles SNU (Service National Universel) est le bienvenu pour nous soutenir à faire appliquer les mesures sanitaires décrites dans ce protocole et ainsi assurer le bon déroulement de cette journée de Triathlon.

Bon Triathlon à Tous !

Le Comité d'Organisation du SABLE TRIATHLON.